

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement

Ecole nationale de l'aviation civile

Décision ENAC/DG n° 175 du 09 septembre 2014
portant nomination au conseil des études de l'Ecole nationale de l'aviation civile

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur de l'École nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2007-651 du 30 avril 2007 modifié portant statut de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil des études de l'Ecole nationale de l'aviation civile :

a) En qualité de membre désigné par le directeur général de l'aviation civile :

M. Joël RAULT, président
Mme Emmanuelle COLONNA

b) En qualité de personnalités extérieures désignées par le conseil d'administration :

M. Didier DELORME
M. Alain FONTAINE
M. Maritxu GUIRESSE
M. Wilfrid LATHUILLÉ

c) En qualité de représentants de départements de l'école, désignés par le directeur :

Titulaires

M. Alain SERRES
M. Mathy GONON
M. Guillaume ROGER

Suppléants

M. Dominique VIDEAU
M. Michel ANDREU
M. Jean-Pierre CONRAD

d) En qualité de représentants des personnels, chargés de fonctions d'enseignement ou d'instruction :

Titulaires

Mme Nadia MAS
M. Bertrand FOUCHER
M. Vincent JEGOUREL
M. Nicolas LARRIEU

Suppléants

Mme Muriel GIZARDIN
Mme Alizé GUILBERT
M. Valéry-Laurent SAILLA
M. Philippe JACQUES

e) En qualité de représentant des élèves :

Titulaires

Mlle Aurélie NORBERT
Mlle Pauline LOISEAU
M. Thomas LEFEVRE

Suppléants

M. Sami LAOUICHI
M. Virgile DION
Mlle Anne BERTUCCHI.

Article 2

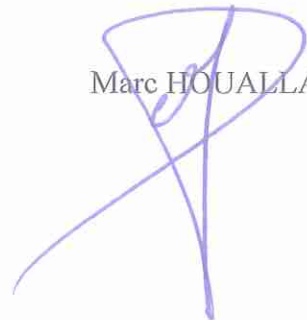
La présente décision abroge la décision ENAC/DG n°8 du 31 janvier 2012 modifiée portant nomination au conseil des études de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

Fait à Toulouse, le 09 septembre 2014.

Le directeur de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Marc HOUALLA

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.